cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Kim Letendre
https://www.cadre21.org/membres/8b99a46425fce7ac85b94d4a

Date d'obtention : 2023-11-27 19:16:43

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Il est important de suivre chacune des étapes de la méthode d'intervention Sexto afin d'amasser les informations nécessaires pour les remettre aux services policiers et ce, sans jamais regarder ni demander à voir les photos/vidéos qui ont été partagées. La trousse est un outil à suivre à la lettre afin de rassurer les élèves et d'obtenir les informations importantes sans être dans le jugement ni les reproches. L'objectif est de travailler en partenariat avec le corps policier, les écoles secondaires et le DPCP pour que la situation soit gérer le plus rapidement possible et éviter une plus grande divulgation des photos/vidéos.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Avoir un outil pour guider nos interventions dans une situation de sextage va me permettre d'être plus à l'aise dans une situation pareille. Avant de connaître la trousse Sexto, j'ai eu affaire à une jeune qui avait partagé des photos osées d'elle sans que celles-ci ne soient repartagées. J'étais un peu mal à l'aise de poser des questions pour en savoir un peu plus sur le contexte et les circonstances qui ont menés à cet envoi de photos. J'ai finalement fait un signalement DPJ puisque c'était la seule chose qui semblait logique à faire. Avec la trousse, je serai mieux outillée pour intervenir dans de pareils cas, sans avoir peur de me mettre les pieds dans les plats et de mettre en péril une enquête policière.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Mon intervention ne sert pas à blâmer ou à reprocher quoi que ce soit à personne dans cette situation. Je veux accueillir leurs craintes et leurs inquiétudes, remplir le questionnaire en leur expliquant qu'ils font ce qui est le mieux pour eux et/ou pour la victime. Les mots peuvent avoir une grande portée avec les adolescents donc il faut être attentif à notre langage, autant verbal que non verbal. Je ne suis pas là pour enquêter sur la situation, seulement noter les faits rapportés par l'élève pour avoir un portrait global de la situation pour ensuite travailler en collaboration avec les services policiers.

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org